

LETTRE AU SNMKR

Combien de temps la profession va-t-elle devoir attendre pour connaître la position du SNMKR vis-à-vis de l'avenant n°5 ?

Pourquoi repousser au 9 juillet sa réponse alors que, en accord avec l'UNCAM, le SNMKR a refusé de poursuivre les négociations ? En effet, le 24 mai, la FFMKR a proposé en vain de continuer les travaux, s'inquiétant de voir des propositions inabouties, insuffisantes mais aussi dangereuses pour la kinésithérapie libérale.

Et comme par hasard, l'UNCAM est aussi d'accord pour reporter la date limite du retour des syndicats du 29 juin au 9 juillet.

Que veut nous faire croire le SNMKR à travers sa soi-disant enquête ? Qu'il est pour une démocratie participative, suivant la mode des primaires des partis politiques ? On voit ce qui reste de ceux qui s'y sont essayés : explosés en plein vol, implosés en interne... Non, leur réponse est déjà prête. Mais ils vont nous faire croire- vous faire croire - que c'est une majorité de kinés qui a voté pour cet avenant alors même que le vote sur internet est incontrôlable : n'importe qui peut voter plusieurs fois avec différentes adresses...

Un syndicat doit appliquer la politique professionnelle voulue par ses adhérents et doit prendre ses responsabilités.

Comment peut-on accepter une aumône à 60 millions d'euros quand on estimait qu'il fallait 1 milliard ? Comment peut-on accepter des augmentations diluées sur 4 ans mais sans aucune garantie ? Il suffit de voir le point d'indice des fonctionnaires qui vient d'être gelé parce qu'on a découvert des déficits supplémentaires !

Comment peut-on accepter une régulation démographique qui ne prend pas en compte pour les étudiants le changement des règles d'installation, contrairement à ce qu'avait prévu l'avenant n°3 ?

Comment peut-on accepter de conditionner une future négociation de la NGAP- nécessaire et indispensable tant notre nomenclature est devenue obsolète - à la signature d'un avenant qui n'a rien à voir ?

Comment peut-on accepter tout cela quand on se souvient qu'en 2012, ce même syndicat n'a pas signé l'avenant N°3 qui permettait à la profession de recevoir plus de 230 millions d'euros par an grâce à l'augmentation de la lettre clé ? Aucune raison objective et avouable ne permet d'accepter cet avenant.

Daniel PAGUESSORHAYE
Président
06 89 49 91 23